Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel Nom de l'entité déclarante Mines Abcourt Inc. Date de Année de déclaration Du: 01-07-20 Au: 09-12-21 30-06-21 soumission Numéro d'identification selon la LMTSE de Rapport initial E556807 l'entité déclarante Rapport modifié Autres filiales inclus n/a (champ facultatif) Rapport non consolidé Rapport non substitué Par l'entité déclarante Conformément aux exigences de la LMTSE et plus particulièrement de l'article 9 correspondant, je certifie que j'ai vérifié l'information contenue dans le rapport en vertu de la LMTSE pour les entités figurant sur la liste ci-dessus. Selon mes connaissances et ayant fait preuve d'une diligence raisonnable, les renseignements contenus dans le rapport en vertu de la LMTSE sont vrais, précis et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus. Nom complet de l'administrateur ou du représentant **Christine Lefebvre** de l'entité déclarante 09-12-21 Date **Directrice des Finances** Titre de poste

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel												
Année de déclaration	Du :	: 01-07-20	Au:	30-06-21								
Nom de l'entité déclarante	Mines Abcourt Inc.					Devise du rapport CAD						
Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante	E556807											
Entités filiales déclarantes (si nécessaire)	n/a										•	
Paiements par bénéficiaire												
Pays	Nom du bénéficiaire ¹	Départements, agences, etc., des bénéficiaires qui ont reçu des paiements ²	Taxes	Redevances	Frais	Droits découlant de la production	Primes	Dividendes	Paiements pour l'amélioration d'infrastructures	Montant total payé au bénéficiaire	Remarques ³⁴	
Canada -Quebec	Gouvernement du Québec	Ministre des Finances du Québec		594,677	54,671					649,348		
		A										
		<u> </u>										
		1										
		1										
Remarques supplémentaires :												

¹Entrez le nom désigné du bénéficiaire qui reçoit l'argent (c.-à-d., la municipalité de x, la province de y, le gouvernement national de z).

²Champ facultatif

³ Lorsque les paiements sont effectués en nature, le champ des remarques doit indiquer les paiements qui incluent des contributions en nature ainsi que la méthode utilisée pour calculer la valeur du paiement.

⁴Tous les paiements effectués dans des devises autres que la devise du rapport doivent être identifiés. L'entité déclarante peut utiliser la ligne Remarques supplémentaires ou la colonne Remarques pour identifier les paiements qui sont convertis, ainsi que le taux de change et la méthode principale utilisée pour les conversions de devises.

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel													
Année de déclaration	Du :	01-07-20	Au:	30-06-21									
Nom de l'entité déclarante			Mines Abcourt Inc.			Devise du rapport	CA	√D					
Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante			E556807										
Entités filiales déclarantes (si nécessaire)			n/a										
	Paiements par projet												
Pays	Nom du projet ¹	Taxes	Redevances	Frais	Droits découlant de la production	Primes	Dividendes	Paiements pour l'amélioration d'infrastructures	Montant total payé par projet	Remarques ²³			
Canada -Quebec	Elder		594,677	-					594,677				
Canada -Quebec	Géant Dormant			49,713					49,713				
Canada -Quebec	Abcourt-Barvue		Alexander 1	2,809					2,809				
Canada -Quebec	Autres projets			2,149					2,149				
			Allen, I						Alleria 7				
Remarques supplémentaires ³ :													

¹Entrez le projet auquel le paiement est attribué. Certains paiements peuvent ne pas être attribuables à un projet spécifique, donc il n'est pas nécessaire de les déclarer dans le tableau "Paiements par projet

²Lorsque les paiements sont effectués en nature, le champ des remarques doit indiquer les paiements qui incluent des contributions en nature ainsi que la méthode utilisée pour calculer la valeur du paiement.

³Tous les paiements effectués dans des devises autres que la devise du rapport doivent être identifiés. L'entité déclarante peut utiliser la ligne "Remarques supplémentaires" ou la colonne "Remarques" pour identifier les paiements qui sont convertis, ainsi que le taux de change et la méthode principale utilisée pour les conversions de devises.